



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
21 juillet 2014
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2014

2-5 septembre 2014, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire
annoté, liste de documents et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré au Programme des Nations Unies pour le développement</i>	
2. Questions financières, budgétaires et administratives	3
3. Engagement de financement pris à l'égard du PNUD	4
4. Programmes de pays et questions connexes	4
<i>Débat consacré au Fonds des Nations Unies pour la population</i>	
5. Engagements de financement pris à l'égard du FNUAP	5
6. Actualisation de la politique de surveillance du FNUAP	5
7. Programmes de pays et questions connexes	5
8. Questions financières, budgétaires et administratives	6
9. Mise en œuvre de l'examen quadriennal complet	6
<i>Débat consacré au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</i>	
10. UNOPS	7
<i>Débat commun</i>	
11. Questions financières, budgétaires et administratives	7
12. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	8



13. Visites sur le terrain.	8
14. Questions diverses.	8
Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS Deuxième session ordinaire de 2014	10

Point 1**Questions d'organisation**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2014 et donnera son aval au plan de travail présenté par son secrétaire. Le Conseil d'administration souhaitera sans doute aussi approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2014. Une version préliminaire en a été distribuée aux membres du Conseil pour observations; on trouve dans le rapport définitif les observations émises.

Conformément à la décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de plan de travail pour 2015, dont la version définitive sera mise au point par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil et qui lui sera présenté pour adoption à sa première session ordinaire de 2015.

Documentation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste de documents et plan de travail (DP/2014/L.3)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2014 (DP/2014/18)

Décisions adoptées à la session annuelle de 2014 (DP/2014/19)

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2015 (DP/2014/CRP.2)

Débat consacré au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**Point 2****Questions financières, budgétaires et administratives**

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière comporte une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD au niveau global. La section, consacrée à un aperçu général, donne une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation : ressources ordinaires du PNUD, autres ressources, Fonds d'équipement des Nations Unies, et expose la situation financière à la fin de 2013 en donnant des éléments de comparaison par rapport à l'année précédente. Les données financières des deux années sont conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Documentation

Examen annuel de la situation financière, 2013 (DP/2014/20)

Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière, 2013 (DP/2014/20/Add.1)

Point 3**Engagements de financement pris à l'égard du PNUD**

Conformément à sa décision 98/23 et au mode opératoire appliqué pour lui donner effet, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires pour 2014 et au-delà et d'un récapitulatif des recettes provisoires au titre des ressources ordinaires et autres ressources reçues en 2013. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Documentation

État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes pour 2014 et au-delà (DP/2014/21)

Point 4**Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, il sera demandé au Conseil d'administration : a) d'approuver la prolongation à titre exceptionnel d'une troisième année du programme de pays pour la Guinée-Bissau; b) d'examiner et d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, l'Équateur, le Paraguay, la Sierra-Leone et le Timor-Leste.

Comme le Conseil d'administration l'a demandé dans ses décisions 2001/11 et 2006/36, les programmes de pays suivants seront adoptés selon la procédure d'approbation tacite sans présentation ni débat, sauf si cinq membres au moins ont informé le secrétariat par écrit avant la réunion qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'administration d'un programme particulier :

Région Afrique : Angola, Comores;

États arabes : Koweït, Tunisie;

Région de l'Amérique latine et des Caraïbes : Venezuela (République bolivarienne du).

Documentation

Prolongations de programmes de pays (DP/2014/22)

Afrique

Descriptif de programme de pays pour la Sierra Leone (DP/DCP/SLE/3)

Asie et Pacifique

Descriptif de programme de pays pour l'Afghanistan (DP/DCP/AFG/3)

Descriptif de programme de pays pour le Timor-Leste (DP/DCP/TLS/2)

Europe et Communauté d'États indépendants

Descriptif de programme de pays pour la Bosnie-Herzégovine (DP/DCP/BIH/3)

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme de pays pour l'Équateur (DP/DCP/ECU/2)

Descriptif de programme pour le Paraguay (DP/DCP/PRY/2)

Débat consacré au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Point 5

Engagements de financement pris à l'égard du FNUAP

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport élaboré en réponse aux décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles il a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Le rapport se concentre sur l'état des ressources du FNUAP, tant pour ce qui est des ressources ordinaires que de celles provenant des arrangements de cofinancement pour 2014 et au-delà. Il présente une analyse des recettes pour 2014 et des comparaisons avec les années précédentes.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les engagements de financement pris à l'égard du FNUAP. Des éléments de décision sont donnés dans le rapport.

Documentation

Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et les prévisions de recettes pour 2014 et au-delà (DP/FPA/2014/15)

Point 6

Actualisation de la politique de surveillance du FNUAP

Au titre de ce point, le Conseil d'administration entendra un exposé sur les progrès accomplis dans l'actualisation de la politique de surveillance du FNUAP, y compris des informations sur les consultations prévues avec lui.

Un document d'information peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP.

Point 7

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la décision 2006/36 du Conseil d'administration, les descriptifs de programme de pays sur lesquels le Conseil d'administration s'est penché à sa session annuelle de 2014 seront approuvés selon la procédure d'approbation tacite, sauf si cinq membres au moins ont informé le secrétariat par écrit avant la réunion qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'administration d'un programme de pays particulier. Les descriptifs de programme de pays définitifs que doit approuver le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2014 concernent les pays suivants : l'Afghanistan, l'Angola, les Comores, la Sierra Leone, le Timor-Leste, la Tunisie et le Venezuela (République bolivarienne du).

Le Conseil d'administration sera également saisi d'une demande de prolongation de deux ans du programme de pays pour le Botswana, dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

Conformément à la décision 2014/7, le Conseil d'administration examinera et approuvera tous les descriptifs de programme de pays à la même session, dès la

deuxième session ordinaire de 2014. Il sera saisi, pour examen et approbation, de cinq descriptifs de programme de pays, qui concernent : la Bosnie-Herzégovine, l'Équateur, le Guatemala, le Paraguay et l'État de Palestine.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver : a) la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Botswana; b) les descriptifs de programme de pays pour la Bosnie-Herzégovine, l'Équateur, le Guatemala, le Paraguay et l'État de Palestine.

Documentation

Prolongations de programmes de pays dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe :

Botswana (DP/FPA/2014/13)

Descriptif de programme de pays pour la Bosnie-Herzégovine
(DP/FPA/CPD/BIH/6)

Descriptif de programme de pays pour l'Équateur (DP/FPA/CPD/ECU/6)

Descriptif de programme de pays pour le Guatemala (DP/FPA/CPD/GTM/7)

Descriptif de programme de pays pour le Paraguay (DP/FPA/CPD/PRY/7)

Descriptif de programme de pays pour l'État de Palestine
(DP/FPA/CPD/PSE/5)

Point 8

Questions financières, budgétaires et administratives : plan de ressources intégré actualisé pour la période 2014-2017

Conformément à sa décision 2013/32 sur les prévisions budgétaires intégrées du FNUAP, le Conseil d'administration sera saisi d'un plan de ressources intégré actualisé pour la période 2014-2017, après examen des prévisions.

Le plan de ressources intégré actualisé du FNUAP pour la période 2014-2017 peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP.

Point 9

Mise en œuvre de l'examen quadriennal complet

La session : i) portera essentiellement sur l'élaboration d'une proposition concrète concernant la masse critique alignée sur les autres fonds et programmes; ii) mettra en lumière et sera l'occasion d'examiner les mesures prises par le FNUAP pour augmenter le nombre de donateurs et améliorer la communication et les contributions; iii) visera à poursuivre le dialogue avec les États Membres sur des moyens concrets d'améliorer la qualité des contributions pour assurer le financement intégral des résultats de développement.

Débat consacré au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Point 10 UNOPS

Dans sa résolution 39/220, l'Assemblée générale a établi qu'il fallait communiquer périodiquement les données statistiques relatives aux achats effectués par les organismes des Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008, et conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif de l'UNOPS se charge d'établir et de présenter le rapport requis. Le rapport de 2013 contient une analyse approfondie des tendances concernant les achats effectués par les organismes des Nations Unies dans les pays en développement et les économies en transition, y compris une analyse des achats de biens et de services. Il contient aussi un supplément sur la mise en œuvre de solutions novatrices en matière d'achats, qui donne un aperçu général des avantages et des difficultés que présentent les pratiques novatrices, ainsi que des études de cas et des contributions de la part de praticiens et d'experts dans le monde entier.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2013 (DP/OPS/2014/5)

Débat commun

Point 11 Questions financières, budgétaires et administratives

La raison de l'établissement d'activités d'achat communes dans le système des Nations Unies tient au fait que les organismes sont tous conscients des avantages découlant des achats groupés et de l'uniformisation des pratiques dans ce domaine. Depuis janvier 2011, les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Copenhague élaborent et mettent en œuvre des projets d'achats groupés. Les initiatives d'achats groupés dirigées par le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS ont apporté des améliorations sensibles et permis de réaliser d'importantes économies au sein du système des Nations Unies. Nombre de ces projets ont également éliminé les doubles emplois, renforcé l'uniformisation et amélioré les achats effectués par les bureaux de pays. Depuis le premier rapport établi sur ces activités en 2013, les initiatives d'achats groupés ont permis aux organismes de tirer des avantages et de réaliser des économies de façon ininterrompue, et des projets supplémentaires ont été conçus et mis en œuvre tout au long de 2013. Plusieurs projets sont en cours en 2014 qui visent à consolider et normaliser les pratiques au sein du système des Nations Unies. Le rapport contient les principales constatations et conclusions tirées au sujet des achats groupés effectués en 2013 et décrit les initiatives en cours en 2014. Le Conseil d'administration pourra souhaiter prendre note du présent rapport et faire des observations sur les progrès réalisés concernant les initiatives d'achats groupés.

Documentation

Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les achats groupés
(DP/FPA/OPS/2014/1)

Point 12

Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun ONUSIDA. Le rapport porte essentiellement sur la mise en application des décisions prises respectivement aux trente-deuxième et trente-troisième réunions du Conseil de coordination du Programme. Il met en évidence les contributions du PNUD et du FNUAP dans la lutte contre le VIH/sida.

Le Conseil d'administration pourra souhaiter prendre note du présent rapport et recommander que les responsabilités essentielles qui incombent au PNUD et au FNUAP pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida aux termes de leurs plans stratégiques soient pleinement prises en compte dans toute nouvelle stratégie d'ONUSIDA.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
(DP/2014/24-DP/FPA/2014/16)

Point 13

Visites sur le terrain

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur la visite effectuée par ses membres aux Fidji et au Samoa (22-29 avril 2013) et du rapport sur la visite effectuée par ses membres et ceux des conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (PAM) au Panama et en El Salvador (7-18 mars 2013).

Le Conseil d'administration pourra souhaiter prendre note de ces rapports.

Documentation

Rapport sur la visite effectuée aux Fidji et au Samoa (DP-FPA/2014/CRP.2)

Rapport sur la visite commune des conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM au Panama et en El Salvador (DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2014/CRP.8)

Point 14

Questions diverses

Les participants à la cinquième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial tenue à Cancún les 28 et 29 mai 2014 ont approuvé cinq modifications à l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial. Conformément au paragraphe 34 de l'Instrument, les amendements ne pourront

entrer en vigueur qu'après leur adoption par les trois agents de réalisation du Fonds : le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale. L'administratrice a reçu une lettre du chef du service administratif du Fonds (jointe à la note de l'Administratrice) l'informant des amendements opérés et lui demandant de faciliter leur adoption conformément aux règles et exigences procédurales du PNUD. Une lettre analogue a été envoyée aux directeurs du PNUE et de la Banque mondiale. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du PNUE a approuvé les amendements dans leur intégralité à sa session de juin 2014. Il est prévu que le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale examine ces modifications en septembre 2014. Dans sa note, l'Administratrice décrit les cinq amendements proposés et donne un aperçu de leur raison d'être ainsi que des principales incidences pour le PNUD.

Le Conseil d'administration pourra souhaiter adopter les amendements proposés.

Documentation

Fonds pour l'environnement mondial : amendements de l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial – Note de l'Administratrice (DP/2014/23)

Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

Deuxième session ordinaire de 2014

(2-5 septembre 2014, New York)

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Mardi 2 septembre		
10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2014
		Débat consacré à l'UNOPS
	10	Déclaration du directeur exécutif <ul style="list-style-type: none"> • Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2013
		Débat commun
	11	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les activités d'achat groupées (décision 2012/25)
	12	Suite donnée à la réunion du conseil de coordination du programme ONUSIDA <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
13 h 15-14 h 45		<i>Consultation de l'UNOPS</i>
15 h 00-16 h 00		<i>Consultation sur l'examen indépendant de la politique d'évaluation du PNUD</i>
16 h 00-17 h 30		<i>Consultation conjointe du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM sur le descriptif de programme commun de pays</i>
17 h 30-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Mercredi 3 septembre		
10 h 00-13 h 00		Débat consacré au PNUD
	4	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Projets de descriptif de programme de pays • Prolongations de programmes de pays • Approbation de programmes de pays
13 h 15-13 h 45		<i>Présentation du cadre de résultats du programme mondial du PNUD, 2014-2017</i>

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
15 h 00-16 h 30		<i>Exposé sur les grandes lignes des rapports annuels sur les résultats du PNUD</i>
16 h 30-17 h 30		Débat commun (suite)
16 h 30-17 h 30	13	Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport relatif à la visite conjointe au Panama et en El Salvador • Rapport relatif à la visite que le Conseil d'administration a effectuée aux Fidji et au Samoa
17 h 30-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Jeudi 4 septembre		
10 h 00-13 h 00		Débat consacré au PNUD
		Déclaration de l'administrateur
	2	PNUD : questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel de la situation financière, 2013 • Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière, 2013
13 h 15-14 h 45		<i>Consultations informelles sur l'actualisation de la politique de surveillance du FNUAP</i>
15 h 00-17 h 00		Débat consacré au PNUD (suite)
	3	Engagements de financement pris à l'égard du PNUD <ul style="list-style-type: none"> • État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes pour 2014 et au-delà • Questions relatives au financement
	14	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Fonds pour l'environnement mondial : amendements de l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial – Note de l'Administratrice (DP/2014/23)
17 h 00-18 h 00		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Vendredi 5 septembre		
10 h 00-13 h 00		Débat consacré au FNUAP
		Déclaration du Directeur exécutif
	5	Engagements de financement pris à l'égard du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les contributions des États membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2014 et au-delà

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
	6	Actualisation de la politique de surveillance du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans l'actualisation de la politique de surveillance du FNUAP
	7	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Projets de descriptifs de programme de pays et prolongations de programmes de pays • Approbation de programmes de pays
13 h 15-14 h 45		<i>Exposé sur les grandes lignes du rapport annuel du Directeur exécutif du FNUAP</i>
15 h 00- 17 h 00		Débat consacré au FNUAP (suite)
	8	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Plan de ressources intégrées actualisé, 2014-2017
	9	Mise en œuvre de l'examen quadriennal complet <ul style="list-style-type: none"> • Questions relatives au financement
17 h 00-18 h 00	14	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Allocution du Président du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et d'ONU-Femmes • Adoption des décisions restées en suspens
	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan de travail pour 2015 • Projet de plan de travail pour la première session ordinaire de 2015